

**MISE SOUS PLI
ELECTIONS EUROPEENNES 9 juin 2024**

DATES		Durée
Tour unique de scrutin : du mardi 28 au jeudi 30 mai de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h30/jour)		3 jours
MODALITES		
MISSION	Mise sous pli des circulaires et bulletins de vote des candidats aux élections européennes. Il s'agit, par équipe de 3 personnes, de mettre sous enveloppes une circulaire (profession de foi) et un bulletin de vote de chaque liste de candidat, puis de fermer l'enveloppe en la scotchant. Le matériel nécessaire sera fourni.	
LIEU	Salle polyvalente de Quibou Prévoir le repas du midi. A noter : Il sera permis de manger dans un espace dédié Un parking est mis à disposition à côté de la salle	
RÉMUNÉRATION	SMIC horaire Le montant des travaux effectués pourra être cumulé avec l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi bénéficiaires d'un revenu de remplacement Un arrêté de travaux d'intérêt général sera pris par la préfecture (article L5425-9 du Code du travail). Ces heures sont dispensées de déclaration auprès de France Travail. Elles sont soumises à déclaration pour l'impôt sur les revenus. <u>A noter</u> : le paiement de ces travaux sera effectué <u>au minimum 4 mois</u> incompressibles après l'élection du 9 juin	
RECRUTEMENT	- France travail Saint-lô, Carentan, Coutances - Missions locales Saint-lô/Carentan, Coutances - Cap emploi	
PIÈCES À FOURNIR	<i>Voir liste ci-jointe</i> Le dossier est à envoyer ou à déposer en version papier en 2 exemplaires dont 1 original , soit : - aux organismes de recrutement ci-dessus - à la préfecture ou à la sous-préfecture de Coutances (bannette mise à disposition à l'accueil) Tout dossier incomplet ne sera pas retenu	
CONTACTS PREFECTURE	<u>Bureau des élections :</u> Téléphone : 02.33.75.46.51 ou 47.22 - Mail (adresse fonctionnelle du service) : pref-election@manche.gouv.fr	